



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 6 août 2018

Objet : Ré-examen GAEC LA GONDROMIERE
Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH-2018-02120
PJ : 1 dossier de ré-examen

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

GAEC LA GONDROMIERE	Numéro S3IC : 0579-00182
	SIRET : 383 081 627 000 10
Adresse de l'exploitation :	La Gondromière 79 140 CERIZAY
Adresse administrative :	La Gondromière 79 140 CERIZAY

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2428 du 19 avril 1993 pour un effectif de 153 000 volailles,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 28 mars 2018 par l'exploitant
Demande de compléments : /
Réponse exploitant : /
Finalisée le 3 août 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef de la Mission Environnement Biologique


Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement


Valérie HERAUD